

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Chronique Politique.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bordeaux, 26 déc., 5 h. 45 soir.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Les Prussiens, au nombre de 7,000 hommes, ont attaqué, le 24, une colonne de la garnison du Havre. Après 2 heures de combat, ils ont perdu 200 hommes et un canon démonté; de notre côté une centaine d'hommes hors de combat.

L'ennemi a évacué Bourgheroulde et Elbeuf.

Rien d'important du côté de la Loire.

Mézières est complètement investie depuis hier.

Cette après-midi a eu lieu la remise des drapeaux à la garde nationale de Bordeaux, qui a défilé aux cris enthousiastes et mille fois répétés de : Vive la République!

Bâle, 24 décembre.

Neufbrisach et Colmar sont dégarnies de troupes allemandes, depuis que le siège de Belfort est commencé.

L'esprit des populations de l'Alsace est excellent. Leur patriotisme ne demande qu'à se manifester. Leur haine de la Prusse augmente chaque jour.

Poitiers, 25, midi.

Dix mille Prussiens avec de l'artillerie continuent d'occuper Blois.

La préfecture et les maisons particulières sont pillées. Plusieurs personnes ont été dévalisées.

Vingt mille Prussiens sont arrivés à Orléans, où ils ont fait de nombreuses rapines. Les officiers donnent eux-mêmes l'exemple du pillage, prenant tout ce qui est à leur convenance dans les maisons habitées.

Alençon, 25 décembre.

Le mouvement des Prussiens vers Paris s'accroît.

Soixante quinze mille environ ont traversé récemment Nogent-le-Rotrou qui est actuellement évacué.

DISSOLUTION DES CONSEILS GÉNÉRAUX.

Bordeaux, 25 décembre, minuit.

La Délégation de la Défense nationale, Considérant que les Conseils généraux élus sous l'Empire avec l'attache de la candidature officielle, en vertu d'une loi qui donne à leur mandat une durée de neuf années, constituent une représentation départementale en opposition complète avec l'esprit des institutions républicaines;

Considérant dès lors que la dissolution des Conseils généraux doit suivre celle du Sénat, du Corps-Législatif et des Conseils municipaux;

Décrète :

Art. 1^{er}. — Les Conseils généraux sont dissous.

Art. 2. — Les préfets constitueront d'urgence et provisoirement des commissions départementales, qui devront organiser les budgets des départements et parer aux néces-

sités des services. Ces commissions seront formées dans chaque département d'un nombre de membres égal à celui des cantons.

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé : CRÉMIEUX, GAMBETTA, GLAIS-BIZOIN et FOURICHON.

Pour copie conforme :

Le directeur général délégué,

Signé : C. LAURIER.

Si en prononçant la dissolution des Conseils généraux, le décret avait annoncé des élections nouvelles à courte échéance, nous n'aurions rien à dire.

Nous reconnaissons, en effet, que, sous le régime impérial, les abus de la pression administrative faussaient le suffrage universel, enlevaient au scrutin sa sincérité et par conséquent son autorité. Dès lors, il pouvait sembler convenable, juste, nécessaire même, le jour où la République succédait à l'Empire, de dissoudre le Corps-Législatif, les Conseils municipaux et les Conseils généraux, mais à la condition de convoquer immédiatement les électeurs.

Or, c'est ce que l'on ne fait pas. On brise, on supprime tous les corps électifs, mais on n'en remplace aucun.

Où allons-nous?

On assure que M. Gambetta aurait, dans ces derniers jours, insisté avec beaucoup d'énergie, auprès de ses collègues de Paris, pour qu'il fût procédé le plus promptement possible à l'élection d'une Assemblée nationale.

Cette Assemblée se réunirait à Bordeaux.

Le Times du 23, publie un télégramme de Pesth qui porte que le prince de Roumanie a adressé aux divers gouvernements un mémoire déclarant que la position réglée par le traité de 1866 est intenable, et appelant l'attention sur cette circonstance.

On mande d'Athènes, 11 décembre :

L'arrestation de Noël, accusé d'avoir été complice des brigands dans le meurtre des quatre gentlemen anglais, commis à Marathon il y a quelques mois, a été ordonnée. Dans l'enquête sur ce massacre il n'a pas été fourni de preuve qu'aucun homme politique de la Grèce ou aucun autre personnage important ait été impliqué dans cette affaire.

Les avocats anglais qui ont assisté à toutes les phases de l'enquête ont témoigné qu'ils étaient parfaitement satisfaits de la procédure.

M. Noël, l'anglais accusé de complicité avec les brigands, a pris la fuite en apprenant qu'il était mis en jugement. Le mandat lancé contre lui donne pour motif qu'il a conseillé aux brigands de ne pas rendre les Anglais captifs sans avoir préalablement obtenu armistice.

Le Times publie des dépêches prussiennes (Berlin, 20 décembre) d'après lesquelles le bombardement de Belfort est mené vigoureusement.

Le Times publie également une correspondance de Berlin, 19 décembre, contenant des observations intéressantes sur le chassépot. Il en ressort que la valeur et la portée de cette arme modifieraient le rapport qui existait autrefois entre une armée régulière et une simple milice, en donnant à cette dernière une chance, là où auparavant elle n'en avait aucune,

et en lui permettant de tenir la campagne, pourvu qu'elle se contente de se sacrifier sans autre but que celui de tourmenter l'ennemi.

Ainsi, les recrues de l'armée de la Loire qui n'auraient pas tenu contre une attaque rapprochée ont profité des effets de cette arme formidable et de l'impunité relative qu'elle assure à ceux qui combattent à distance. C'est grâce à elle encore, que ces recrues ont pu infliger des pertes sérieuses aux Allemands dans le cours de cette dernière quinzaine. Ces faits sont maintenant admis sans contestation.

UN CURIEUX DOCUMENT.

Nous lisons dans l'Union libérale :

Un de nos abonnés nous communique un exemplaire de la proclamation qui devait être apposée sur les murs de Tours immédiatement après l'entrée de l'ennemi dans notre ville.

Ce document, qui était préparé et imprimé à l'avance, a été trouvé sur le champ de bataille de Parçay-Meslay. Il se recommande, à plus d'un titre, à l'attention du public, et nous remercions sincèrement notre abonné d'avoir bien voulu nous permettre d'en prendre copie.

PROCLAMATION.

« Les troupes soumises à mon commandement étant entrées dans le département du Loiret, il est publié le forum militaire extraordinaire, conformément au code militaire prussien, pour tous ceux :

» Qui préparent sciemment du danger au détriment de S. M. le roi de Prusse ou de ses alliés, ou qui prêtent sciemment assistance au pouvoir ennemi.

» Les personnes n'appartenant pas aux troupes de l'ennemi qui :

» (a) Servent d'espions à l'ennemi, qui en reçoivent, en cachant ou leur prêtent assistance ;

» (b) Qui, volontairement, montrent les routes en qualité de guides aux troupes ennemies, ou qui, comme tels, montrent, à dessein, aux troupes allemandes des chemins faux ;

» (c) Qui, par ressentiment ou par soif de gain, tuent, blessent ou volent à dessein des personnes appartenant aux troupes de l'armée de S. M. le roi de Prusse ou de ses alliés, ou à leurs suites ;

» (d) Qui détruisent des ponts ou des canaux, qui coupent les communications des chemins de fer ou des télégraphes, qui rendent les routes impraticables, qui mettent le feu à la munition, aux provisions de bouche ou à d'autres effets de guerre, ou aux quartiers des troupes ;

» (e) Qui prennent les armes contre les troupes de l'armée de S. M. le roi ou ses alliés ;

» Ont encouru la peine de mort.

» Ce décret aura force légale dans les départements du Loiret, de Loir-et-Cher, de la Nièvre, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, d'Eure-et-Loir, de l'Orne, de la Sarthe, du Cher, de l'Indre, de la Vienne, des Deux-Sèvres, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, et est publié pour tout ce cercle par la proclamation qui a eu lieu dans cette ville.

» Quartier-général, Orléans, le 8 décembre 1870.

» Le général commandant,

» DE VOIGTS RHETZ. »

LETTRE DE PRUSSE A L'UNION DE L'OUEST.

Monsieur le Directeur,

Je vous adresse les renseignements suivants dont je peux garantir la parfaite exactitude; je les crois de nature à intéresser vos lecteurs. Par discrétion et par prudence, je ne veux donner aucun nom; il ne faut pas éveiller la susceptibilité prussienne et tarir peut-être, en la divulguant, une source d'informations précieuses.

Voici textuellement ce qu'on m'a écrit :

« On s'est prématurément bercé en France de l'illusion que la Prusse souffrait et que tous les hommes valides étaient depuis longtemps partis; mais ce qui n'était pas exact d'abord, s'est réalisé entièrement. Depuis les premiers jours de décembre, la Prusse souffre; le mécontentement et le malaise sont réels, la parole et les dépêches de Guillaume ont perdu de leur prestige, toute la landwehr est partie, et à la souffrance publique se joignent les larmes et la tristesse.....

» Les prisonniers français, jusqu'ici campés, sont maintenant mieux abrités dans des baraquements; ils sont soumis à une rigoureuse surveillance et à de longs travaux. Les malades sont nombreux, beaucoup manquent de linge, mais une charitable et patriotique association leur vient en aide. Un grand nombre d'officiers français prisonniers ont été rejoints par leurs femmes; ces dames se réunissent, travaillent avec une ardeur infatigable et portent à leurs pauvres compatriotes les objets qui leur sont si nécessaires.

» Je viens de visiter ici nos malheureux soldats malades; ils sont quinze à la caserne, transformée en hôpital; nous leur avons porté, à chacun : un bon gilet de laine, du sucre, des journaux. Sur quinze, trois seulement sont très-malades; un surtout, qui est amputé du bras pour la seconde fois, fait mal à voir; les deux autres, avec des blessures graves, ne peuvent non plus faire aucun mouvement; leurs camarades sont presque guéris et se rendent entre eux des soins touchants. Les pauvres gens sont bien reconnaissants qu'on aille les voir; il y en a un de...., près Saumur. Comme nous regrettons qu'ils ne soient pas plus nombreux ici! nous pourrions au moins leur faire un peu de bien! A...., ils sont en bien plus grand nombre, mais impossible d'obtenir d'aller les visiter; ici même, nous avons eu grandes difficultés.

» On éprouve une impression pénible à voir le peu de propreté qui règne dans cette caserne; les malheureux n'ont pas le moindre drap (ceci est l'usage allemand), ils ont une espèce de sac en étoffe, semblable à de la toile à matelas, où ils s'introduisent avec deux couvertures; ils sont soignés par des gardes dont l'aspect n'est guère sympathique. Comme ils regrettent nos Sœurs de Charité!

» Le maréchal Mac-Mahon, convalescent, a dû se rendre à Wiesbaden; résidence qui lui a été assignée par l'autorité prussienne. Malgré les instances les plus vives, le maréchal a refusé formellement de se rendre près de l'empereur à Wilhelmshöhe; il est arrivé à Wiesbaden avec la maréchale et ses enfants; une personne qui l'a vu m'a écrit qu'il paraît bien et ne boite presque plus; il est traité avec convenance. Les officiers de son état-major, en arrivant avec lui, ont été enfermés à la ca-

serne, puis le lendemain expédiés en Silésie, ayant refusé de se soumettre à certaines formalités plus pénibles encore que celles que les officiers déjà prisonniers avaient été obligés de subir. Plusieurs de leurs compatriotes résidant à Wiesbaden ont pu échanger quelques mots avec ces officiers, renfermés au nombre de six dans une chambre infecte; mais l'autorité prussienne a fait brusquement interrompre cette conversation.

» Un fait étrange se passe en ce moment en Prusse, et l'on se demande s'il ne faut pas en chercher l'explication dans l'idée toujours poursuivie d'une restauration bonapartiste préparée ou consentie par la Prusse. On réforme des régiments français. Ainsi, un soldat d'un régiment de ligne vient d'être averti qu'il faisait désormais partie de la garde impériale; un dragon vient d'être incorporé aux chasseurs d'Afrique; un troisième a été soumis à un semblable changement de corps, et tous les trois ont dû prévenir leurs familles en France de ne plus leur écrire : à M. X..., prisonnier au... régiment de ligne, mais bien tout simplement : à Monsieur X..., soldat, garde impériale, à..., Prusse.

» Guillaume pousserait-il l'attention et la bienveillance, vis-à-vis de son excellent frère Louis-Napoléon, jusqu'à reconstituer pour lui notre armée et sa garde? Devrait-on supposer aussi que les rigueurs toutes spéciales, imposées aux officiers de l'état-major de Mac-Mahon, ont été provoquées par le noble refus de l'illustre maréchal d'aller lâchement s'incliner devant l'hôte de Wilhelmshœ et grossir le nombre des conspirateurs bonapartistes?

» Qui sait? X... »

LE CAPITAINE ROLIER.

Nos lecteurs n'ont pas oublié, sans doute, qu'un ballon, parti de Paris, était allé tomber dans les environs de Christiania. Les nouvelles qu'il apportait eurent seules le privilège d'attirer l'attention publique, et l'on n'attachait pas plus d'importance à cet aérostat que s'il eût effectué sa descente dans les environs de Tours ou de Bordeaux.

La modestie de celui qui l'a conduit nous aurait privés du récit des péripéties de ce voyage, s'il n'avait rapporté une somme, relativement considérable, pour la caisse de la Société de secours aux blessés. Nous croyons donc bien faire en donnant quelques détails sur la véritable odyssee du capitaine Rolier, l'aéronaute improvisé qui risqua tout pour nous apporter des nouvelles.

A l'époque de son départ de Paris, les aéronautes en titre et de profession étaient devenus plus que rares; en effet, ils partaient toujours et ne revenaient jamais. Aussi la généreuse proposition de M. Rolier de s'élever en ballon pour porter des nouvelles dans les lignes françaises fut-elle acceptée avec reconnaissance par le général Trochu.

C'était la première fois que M. Rolier devait conduire un aérostat, et si l'on pense aux émotions que doit causer un pareil début, on appréciera à sa juste valeur la dose de courage qu'il lui fallait, ainsi qu'à l'ami qui lui confiait ses destinées en partant avec lui. Nos deux témoins quittèrent Paris accompagnés des vœux de son héroïque population.

Le ballon s'éleva rapidement à une hauteur considérable, et, poussé par un véritable ouragan, il commença cette course vertigineuse qui devait, en quelques heures, lui faire parcourir un espace de 750 lieues! Impossible de tenter une descente dans de pareilles conditions; un aérostat, poussé par un ouragan, n'a qu'une seule chose à faire : c'est de se laisser aller... Enfin le jour paraît, la tempête se calme peu à peu, M. Rolier entr'ouvre la soupape, lâche une petite quantité de gaz, et la descente commence. Mais dans quel pays va-t-on se trouver?... Pourvu que ce ne soit pas en Prusse!

Hélas! la vague blanchissante et l'infini de l'Océan pouvaient seuls recevoir nos infortunés voyageurs... Après le tribut payé à l'inévitable angoisse que le plus fort éprouvedans les situations extrêmes, M. Rolier manœuvra de

façon à remonter de nouveau dans les airs, espérant retrouver un courant qui pût l'entraîner dans une direction plus favorable. C'est alors qu'il aperçut un navire qui tendait à se rapprocher de lui : un navire, c'est-à-dire une île, la terre... le salut! Vite il s'ingénia à venir accrocher son ancre aux agrès du trois-mâts sauteur, quand une rafale faisant bondir celui-ci au loin enleva à nos matelots aériens leur dernière espérance. Il faut décidément remonter, remonter sans cesse; mais, pour remonter, faut-il encore avoir du gaz en quantité suffisante.

Durant les deux heures qui suivirent, se traînant pour ainsi dire sur la face de l'eau, nos amis pouvaient se croire perdus; aussi quels vifs sentiments de joie et de reconnaissance ils éprouvèrent lorsque, enlevés cette fois par un vent propice, ils aperçurent le continent... et des plaines de neige se dérouler à leurs pieds. C'était peut-être la Sibérie, mais qu'importe? Un pin isolé, aux branches duquel s'accrocha l'ancre du ballon, facilita la descente. Ce pin se trouvait tout simplement à cinquante lieues au nord de Christiania, capitale de la Norvège!

Ici finit la période périlleuse du voyage, ici continue d'une autre façon la tâche humanitaire de nos aéronautes. Le bruit rapidement répandu à Christiania de l'arrivée du ballon, ou fit l'accueil le plus sympathique aux messagers de cette pauvre et grande ville qui, après avoir éclairé le monde et donné l'hospitalité à l'univers, en est réduite à avoir recours aux dévouements les plus absolus, pour donner de ses nouvelles à quelques lieues de là!

Les dépêches expédiées, M. Rolier eut l'heureuse idée de faire tourner au profit d'une œuvre sainte, entre toutes, le résultat de son fantastique voyage. Il donna une soirée dans laquelle il parla de notre patrie, de nos malheurs et de nos espérances; les assistants, sur l'appel qu'il fit pour nos blessés, trouvèrent entre eux la somme de vingt-trois mille francs qui fut remise par M. Rolier à M. de Flavigny, délégué du comité central de Tours. En outre, le ballon resté à Christiania est exposé au profit de la même œuvre; un franc d'entrée est perçu sur chaque visiteur, et les sommes qui viendront ainsi de Norvège contribueront encore au soulagement de nos grandes misères.

M. Rolier, nommé à son retour capitaine du génie, parlait avec enthousiasme des sympathies que la France éveille partout.

C'est une compensation qui doit nous donner résignation et courage. On sait à l'étranger que si l'on a pu nous vaincre par surprise, au moyen des forces considérables et en utilisant une organisation militaire malheureusement supérieure à la nôtre, on ne nous vaincra jamais sur le terrain du patriotisme, de la charité et du dévouement. H. RENOU.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

On écrit de Bordeaux :

Le bruit de la démission de Garibaldi, répandu depuis 15 jours à Londres et à Florence, est entièrement dénué de fondement, et au contraire le général a reçu des renforts considérables dans ces derniers temps.

— On mande de Bourges, le 23 décembre : « Bourbaki est revenu de Nevers, très-satisfait de la situation de défense du département de la Nièvre. »

Le général Bourbaki cache ses mouvements avec le plus grand soin, et il nous est interdit de dire où ce général a établi son quartier-général; qu'il nous suffise de constater que ce n'est pas à Moulins, comme le bruit en avait couru un moment.

— On lit dans l'Union de la Sarthe, du 24 décembre :

Grand émoi au Mans, dans le quartier des Halles, par suite de l'arrestation de plusieurs habitants de la ville (on nous cite entre autres un marbrier de la rue Basse).

Ces individus seraient inculpés d'espionnage et ont été emmenés à la préfecture.

— Nous croyons tenir de source sûre, qu'un général prussien a été blessé assez sérieusement devant Tours.

— On a commencé à Paris la distribution de la viande salée, qui va alterner avec la viande fraîche. De cette façon, nous sommes assurés d'avoir encore de cette dernière pendant un temps suffisamment long.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un ballon est passé lundi soir au-dessus de Saumur.

Deux de nos jeunes compatriotes faits prisonniers à Arthenay sont parvenus à s'échapper et sont arrivés à Saumur au milieu de leurs familles.

Ils se sont esquivés au moment où les Prussiens faisaient monter leurs prisonniers en wagons pour les conduire en Allemagne.

Nos jeunes mobiles ne demandent qu'à rejoindre leurs camarades et prendre une revanche.

De bonnes nouvelles circulent en ce moment à Saumur. Espérons qu'elles se confirmeront.

Le Sous-Préfet de Saumur fait savoir qu'en raison des circonstances malheureuses dans lesquelles nous nous trouvons, et vu ses nombreuses occupations, il ne recevra ni ne rendra aucune visite à l'occasion du nouvel an.

Le Sous-Préfet : ABELLARD.

Le comité de secours aux blessés et aux malades militaires, constitué par les dames qui ont bien voulu consentir à donner tous leurs soins à cette bonne œuvre, fait un appel très-pressant à la charité des habitants de Saumur, pour deux objets importants.

Les ambulances civiles et particulières commencent à manquer de linge, spécialement de draps et de chemises. — La rigueur de la saison empêche de laver et surtout de sécher.

Le comité supplie donc les habitants qui pourraient donner ou prêter des draps et des chemises de les faire parvenir, soit au Bureau de bienfaisance, soit chez M^{me} P. Mayaud, présidente du comité.

Les draps et les chemises seront numérotés et marqués avec soin, afin de les rendre plus tard aux propriétaires qui les auront prêtés.

Il est bien entendu que ces draps et ces chemises ne seront employés que pour les blessés et les maladies non contagieuses.

Il y aura un échange entre ce linge et le linge du Bureau de bienfaisance qui deviendrait disponible pour ces maladies spéciales.

Dans ce moment, le besoin de linge est très-urgent, et le comité sollicite un concours ardent des habitants de la ville, dont l'humanité a déjà été si admirable, et qui ne cessera jamais, ainsi qu'il l'espère.

Signé :

Présidente : M^{me} Paul MAYAUD ;
Vice-présidentes : M^{mes} BODIN et VACQUIER ;
Secrétaires : M^{mes} DE WALL, JAMET et MILLO-
CHEAU ;

Bureau : M^{mes} COUSINEAU, GUÉRIN-RICHE, BERNARD, PICHON, PALLUSTRE,

Nous croyons utile de reproduire la circulaire suivante, adressée à M. le préfet de la Loire-Inférieure par M. le ministre de l'intérieur et de la guerre :

Bordeaux, 21 décembre, 12 h. 30.

Le ministre de l'intérieur à MM. les préfets, sous-préfets et généraux.
(Circulaire.)

On me demande si les hommes qui ont un substituant dans l'armée ou la garde nationale mobile, conformément aux lois de 1832 et de 1868, sont exempts de la mobilisation.

Je réponds affirmativement, si le substituant est parent au degré indiqué dans ces lois, et s'il n'a pas encore atteint l'âge requis pour le service militaire.

La substitution peut être admise aux mêmes conditions en faveur des mobilisés.

La gendarmerie de Tours, qui s'était rendue à Poitiers pour échapper aux griffes de l'ennemi, est rentrée à Tours.

LES OBSÈQUES DES MOBILISÉS DE MAINE-ET-LOIRE TUÉS AU COMBAT DE MESLAY.

On écrit de Tours, 23 décembre 1870 : Encore une page de deuil à insérer dans les colonnes de votre journal.

Une touchante cérémonie a eu lieu aujourd'hui à trois heures en l'église et au cimetière de Saint-Symphorien; on rendait les derniers devoirs aux jeunes mobilisés de Maine-et-Loire tombés bravement sur le champ de bataille de Parçay-Meslay, dans la journée du 20.

Ils étaient neuf, ces braves et dignes enfants de l'Anjou, dont un lieutenant et un sous-officier; ils faisaient partie de la compagnie qui a anéanti un corps de cavaliers prussiens tout entier; c'est une mort glorieuse qui, en adoucissant la douleur de leurs familles, trouvera des vengeurs dans la Légion de Maine-et-Loire.

Les noms de ces braves soldats n'ont pu être proclamés pour être inscrits dans ce panegyrique, car les notes et indications trouvées sur eux ont été insuffisantes pour constater leur identité sur l'heure, mais suffisantes pour les faire reconnaître plus tard. Nous croyons, toutefois, que le lieutenant se nomme Grimmaux.

M. Palustre, maire de la commune de Saint-Symphorien, qui, aidé de M. Verna, son adjoint, et d'un capitaine en retraite, les a fait relever sur le champ de bataille au milieu des morts prussiens, mérite la reconnaissance des familles de ces jeunes soldats; il s'est substitué à elles avec une sollicitude toute paternelle.

L'assistance était très-nombreuse. M. le maire de Saint-Symphorien était accompagné de tout son conseil municipal; M. le maire de Tours, empêché, était suppléé par M. Magaud-Viot, premier adjoint, et plusieurs conseillers municipaux, parmi lesquels nous avons remarqué MM. Auvey et Bienvenu.

Lorsque les neuf cercueils ont été descendus dans la fosse, et après les dernières cérémonies du clergé, M. Palustre, d'une voix émue, a rendu hommage au courage de ces enfants de l'Anjou, tombés glorieusement en défendant la patrie envahie. En parlant de la douleur de leurs familles absentes, il a arraché les larmes des yeux de l'assistance, et les sanglots des mères, dont quelques-unes ont leurs fils devant l'ennemi, témoignaient de l'écho sympathique que ces paroles trouvaient dans les cœurs.

Un ancien soldat, décoré de la médaille du Mexique, un Angevin, a adressé un dernier adieu à ces neuf braves, en leur promettant au nom de la jeune armée de la France, une éclatante revanche contre l'envahisseur.

En sortant des funérailles de ces jeunes et vaillants soldats, le cœur plein de douleur conserve un espoir bien consolant : c'est que la jeune armée, qui reçoit si bravement le baptême de feu, sera dans quelques jours une armée de vieux soldats.

AVIS ADMINISTRATIF.

La compagnie d'artillerie de la garde nationale de Saumur fera incessamment l'exercice à feu.

Le Maire de Saumur prévient le public, pour que le bruit du canon ne jette aucune fausse alarme dans la ville et dans les environs.

Le Maire, R. BODIN.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
LES MARQUES DE FABRIQUE
avec
le véritable nom.

Saumur, imprimerie P. GODET.